

## Les Plans Cancer 2003-2007 / 2009 – 2013 / 2014 – 2019

### 1 HISTORIQUE

#### Le Cancer d'antan

Le cancer a longtemps représenté une maladie stigmatisante dont « on n'en sort jamais » : maladie incurable, mortelle, source de souffrance abominables.

La honte et la culpabilité était à l'origine de l'exclusion sociale, l'entourage se protégeant d'une contagion imaginée !

C'est en 1960, que le « droit de savoir » fut voté. Les patients sont dorénavant informés de leur diagnostic, et les options thérapeutiques sont discutés en concertation avec eux. Le droit de savoir a permis de faire avance positivement la relation patient / médecin.

C'est seulement en 1998 que les Etas Généraux, accompagnés de divers mouvements associatifs, ont permis de faire connaitre les difficultés et besoin des patients et de leurs proches. L'accompagnement et le soutien ne date que de 20 ans !!!

#### Les Plans Cancer

Pour lutter contre le Cancer et améliorer la prise en charge des malades, Jacques Chirac lance le premier plan Cancer en 2003.

#### Plan 2003-2007 :

Considéré comme un véritable fléau, le cancer est devenu une priorité nationale, JC lance le premier plan cancer en mars 2003, autour de 6 axes :

- la prévention      - le dépistage      - les soins
- la formation      - la recherche      - l'accompagnement psycho-social

Ce premier plan a permis de structurer les prises en charge en cancérologie, et d'organiser la coordination de l'ensemble des acteurs de soins.

### **Plan 2009-2013 :**

Ce deuxième plan est structuré autour de 5 axes :

- la recherche
- la prévention / dépistage
- l'observation
- les soins
- vivre pendant et après le cancer

Pour cela, mise en place d'un PPS (programme personnalisé de soins) qui vise à favoriser les échanges entre l'établissement de soins et le malade, par un traçage du parcours de soin, des aides psychologiques.

La mise en place du PPAC (programme personnalisé d'après cancer) qui prend le relai du PPS pour :

- Une prise en charge d'un soutien psychologique 3 mois après traitement
- Une consultation sociale pour une réinsertion professionnelle
- Des consultations de prévention et dépistage pour surveiller les récurrences.

### **Plan 2014-2019 :**

Ce troisième plan vise à passer « d'un parcours de soins » à « un parcours de santé » prenant en compte l'ensemble des besoins du malade et de ses proches, sur le plan physique, psychologique et social.